

Spécial artisan



La clé du diagnostic éclairage

Inscrivez-vous
dans l'avenir.



Avec le **PASS durable**,
la CMA met toute son expertise
au service de la transition énergétique
et écologique de votre activité.



Avec le soutien de

climaxion
anticiper • économiser • valoriser





La clé du diagnostic éclairage

NOUS SAVONS CE QUE VOUS ATTENDEZ.

- Vous souhaitez évaluer l'impact de votre parc d'éclairage sur vos consommations.
- Vous voulez améliorer votre confort visuel.
- Vous souhaitez mettre en valeur vos produits.
- Vous souhaitez être accompagné dans le choix des technologies disponibles.
- Vous estimez que l'éclairage de vos locaux est insuffisant.

NOTRE ACCOMPAGNEMENT :

Nous vous proposons une visite pour la réalisation d'un diagnostic éclairage dans vos locaux. Le diagnostic permet d'évaluer si les éclairages utilisés sont adaptés et de proposer, lorsque cela est nécessaire, des alternatives pour améliorer la situation.

- Faire un état des lieux de votre parc d'éclairage.
- Vous permettre de renouveler votre parc d'éclairage.
- Vous préconiser des solutions techniques adaptées à la typologie des locaux (éclairage général, zone de travail, circulation...).
- Mettre en valeur vos produits et votre entreprise avec un éclairage performant.
- Vous permettre de respecter la réglementation.
- Vous aider à maintenir un bon niveau d'éclairage tout en réduisant les charges liées à la consommation d'électricité.
- Vous informer sur ce que votre parc d'éclairage représente comme charge au niveau des consommations.

MODALITÉS

- Le diagnostic consiste à effectuer une visite des locaux avec étude du système d'éclairage (existant ou rénové).
- Le conseiller qui effectue le diagnostic apporte une expertise sur le système existant et propose des solutions techniques pouvant être mises en place dans le but d'optimiser vos dépenses, de sublimer les produits ou le local en fonction des flux lumineux (rendu des couleurs, mise en valeur des objets) tout en respectant les réglementations en vigueur (code du travail, accessibilité...).
- Le diagnostic éclairage, l'accompagnement et le suivi sont pris en charge financièrement par votre CMA grâce aux soutiens des partenaires du programme.

OBJECTIFS

Évaluer la qualité de votre éclairage en termes de mise en valeur de vos produits, de coûts énergétiques et de respect de la réglementation.

Vous proposer des solutions pour optimiser votre éclairage.

PUBLIC CONCERNÉ

Toute entreprise artisanale immatriculée sur le territoire de la Région Grand Est. Le diagnostic éclairage peut concerner toutes les entreprises qui possèdent une vitrine ou une zone de présentation de leurs produits avant la vente et qui veulent faire un état des lieux des types d'éclairage mis en place dans les locaux.

Engagez-vous dans le PASS DURABLE !
Votre Chambre de Métiers et de l'Artisanat est là pour vous.

ARDENNES

07 82 77 81 76
pass-durable@cma-ardennes.fr

AUBE

07 82 77 81 76
pass-durable@cm-troyes.fr

MARNE

07 82 77 81 76
pass-durable@cm-marne.fr

HAUTE-MARNE

07 82 77 81 76
pass-durable@cma-haute-marne.fr

MEURTHE-ET-MOSELLE

03 83 95 60 60
pass-durable@cm-nancy.fr

MEUSE

03 29 79 75 21
pass-durable@cma-meuse.fr

MOSELLE

03 87 39 31 34
pass-durable@cma-moselle.fr

ALSACE

03 89 20 26 79
pass-durable@cm-alsace.fr

VOSGES

03 29 69 55 82
pass-durable@cma-vosges.fr

Plus d'infos : crma-grandest.fr